



**STAGE NATIONAL DE JEUNES  
OFFICIELS DE JUDO  
Le vendredi 10 mai 2019**

**1) Objectif**

L'UGSEL Nationale organise un stage devant permettre d'amener des jeunes scolaires filles et garçons, déjà sensibilisés à la pratique du JUDO, motivés, officiels ou non, à se regrouper pour une formation et un perfectionnement.

**2) Public concerné**

Filles et Garçons non compétiteurs en classes de 2<sup>nd</sup>e et de 1<sup>ère</sup> d'établissements scolaires dont les A.S sont affiliées à l'UGSEL.

**3) Effectif** : 30 stagiaires (3 jeunes officiels par Territoire)

**4) Dates et lieu**

**VENDREDI 10 MAI 2019, de 14h00 à 17h00  
Espace des Sports  
3 avenue des Montbouçons - 25000 BESANCON**

**5) Contenu**

- Présentation du rôle du commissaire sportif, partie théorique avec le logiciel et mise en situation
- Il y aura une évaluation théorique et pratique, les jeunes commissaires sportifs seront sollicités pour officier lors de la compétition nationale UGSEL. Chaque stagiaire recevra une carte de jeune officiel.

**6) Matériel**

Prévoir support papier et stylos pour la partie théorique.

**7) Encadrement**

Le stage est placé sous la responsabilité de la Commission technique nationale de Judo.  
- Intervenant : Serge KELLER (Officiel FFJDA)

## **8) Déroulé du stage**

Vendredi 10 mai : formation théorique de 14h00 à 17h00, accueil des délégations pour la pesée jusqu'à 20h30

Samedi 11 mai : Réunion des Arbitres, des Commissaires Sportifs et Jeunes Commissaires à 8H00, fin de championnat à 18h00

**Les Jeunes Commissaires doivent être présents tout au long de la formation et du championnat pour être validés.**

## **8) Candidatures**

Remplir le questionnaire via le lien Google https:

<https://goo.gl/forms/CNojxTFUGIORJJmA3>

Tous les champs obligatoires doivent être correctement renseignés et la date limite d'envoi de la candidature est fixée pour le **vendredi 19 avril 2019**, dernier délai.

Une confirmation de participation au stage sera adressée aux candidats retenus. Cette confirmation devra être retournée avec la photographie du candidat et le règlement de 25€ de participation **obligatoirement** avant l'ouverture du stage à l'ordre de l'UGSEL Nationale, **pour le lundi 29 avril 2019.**

## **9) Prise en charge**

Ce stage fera l'objet d'un contrat d'objectifs avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Chaque stagiaire devra prévoir son mode de transport, les frais de déplacement seront remboursés sur présentation de justificatifs et de la fiche de remboursement des frais à adresser au Service Comptabilité, au même titre que l'accompagnateur. Les repas seront pris en charge par l'UGSEL Nationale à partir du vendredi 10 mai au soir jusqu'au samedi 11 mai à midi ainsi que l'hébergement du vendredi soir. Aucune réservation sera effectuée par le national ou le comité d'organisation. **Tout désistement au stage, sauf en cas de force majeure, ne sera pas remboursé après le 29 avril 2019.**

L'UGSEL Nationale se réserve le droit de ne pas retenir les candidats dont la participation n'aura pas été réglée avant l'ouverture du stage.

## **Contact**

Frédéric MORY

UGSEL NATIONALE

SERVICE ANIMATION SPORTIVE

277 rue St Jacques - 75240 PARIS cedex 05

☎ : 01 44 41 48 55

Courriel : f-mory@ugsel.org